



INFOGÉA

La newsletter des organismes de gestion agréés
au service des petites entreprises et des indépendants

ALLIANCE FCGA UNASA



#05

du vendredi 15
mai 2020



À la une !

Cotisations sociales

UN NOUVEAU REPORT DES COTISATIONS POUR LE MOIS DE MAI

Le Ministre de l'action et des comptes publics a décidé de reconduire en mai les mesures de report des cotisations et contributions sociales déjà appliquées en mars et avril pour l'ensemble des entreprises qui en ont besoin. [Lire la suite...](#)



Infos fiscales

Bénéfices professionnels

EXONÉRATION DES AIDES VERSÉES PAR LE FONDS DE SOLIDARITÉ

Le fonds de solidarité créé par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et financé par l'État et les Régions soutient les très petites entreprises touchées par la crise économique, à travers le versement d'aides financières...

[Lire la suite...](#)



BIC / BNC / Revenus fonciers

RÉGIME DES ABANDONS DE LOYERS CONSENTIS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Afin de soutenir l'activité des petites entreprises pendant la période d'épidémie, les propriétaires bailleurs ont été incités à renoncer aux loyers qu'ils auraient dû percevoir de la part des entreprises locataires. [Lire la suite...](#)

Traitements et salaires

EXONÉRATIONS DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les rémunérations versées au titre des heures supplémentaires et complémentaires (pour les salariés à temps partiel) sont exonérées d'impôt sur le revenu (CGI, art. 81 quater et art. 1417, IV, 1^o, c). Cette exonération est accordée dans la limite annuelle de 5 000 €. [Lire la suite...](#)

Impôt sur le revenu

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DON : TAUX MAJORÉ DE 75 % EN 2020

Les dons effectués au profit de certains organismes sans but lucratif par les particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt dont le taux est majoré (75 % au lieu de 66 %). Les versements sont retenus dans la limite d'un **plafond** dont le montant est revalorisé annuellement (552 € en 2019). [Lire la suite...](#)



Infos sociales

Mesures exceptionnelles

CORONAVIRUS : POINT SUR LA SITUATION

L'URSSAF a pris des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les travailleurs indépendants pendant l'épidémie. Une page dédiée sur le site de l'URSSAF reprend toutes les questions / réponses sur les actions mises en œuvre, mises à jour en continu, à destination des lecteurs suivants :... [Lire la suite...](#)

UNE SUBVENTION POUR AIDER LES TPE/PME À ASSURER LA PRÉVENTION AU TRAVAIL CONTRE LE COVID

Pour aider les TPE/PME à financer des équipements de prévention contre le Covid, l'Assurance maladie vient de mettre en place une nouvelle subvention « Prévention COVID » pouvant aller jusqu'à 50 % des investissements réalisés. [Lire la suite...](#)

Rémunération des salariés

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES : DES PRÉCISIONS SONT APPORTÉES PAR DÉCRET

La [loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019](#) a ouvert la possibilité aux employeurs de prendre en charge les **frais personnels de déplacements domicile-travail** de leurs salariés à vélo (électrique ou non), en covoiturage ou au moyen d'autres engins roulants. [Lire la suite...](#)



Infos juridiques

Aides aux entreprises

PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT : ÉLARGISSEMENT À DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

Afin d'aider les entreprises à faire face à la crise du Coronavirus, le Gouvernement a mis en œuvre à compter du mois d'avril un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros. [Lire la suite...](#)

FONDS DE SOLIDARITÉ : MAINTIEN EN MAI DE L'AIDE DE 1 500 € ET ÉLARGISSEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Un décret du 12 mai 2020 prolonge en mai 2020 le fonds de solidarité et aménage une nouvelle fois l'aide versée aux entreprises particulièrement touchées par l'épidémie. Rappelons que le premier volet de l'aide consiste dans le versement d'une indemnité

couvrant la perte de chiffre d'affaires au titre du mois, dans la limite de 1 500 €. [Lire la suite...](#)

État d'urgence sanitaire

L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE EST PROROGÉ JUSQU'AU 10 JUILLET 2020

L'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 est prorogé jusqu'au vendredi 10 juillet 2020 inclus. [Lire la suite...](#)

Santé et sécurité au travail

MESURES DE PROTECTION CONTRE LE COVID-19

Le Ministère du travail a mis en ligne sur son site internet des fiches conseils métiers afin d'aider les employeurs à prendre toutes les mesures de protection qui s'imposent et assurent la santé et la sécurité de leurs employés et de leurs clients. Elles serviront également aux travailleurs indépendants pour se protéger des **risques de contamination au Covid-19**.

[Lire la suite...](#)



Centres de formalités des entreprises

MODALITÉS DE DÉCLARATION AU CFE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Depuis le début de la crise sanitaire, la plupart des centres de formalités des entreprises (CFE) ont fermé leur accueil au public et ne reçoivent plus de dossiers papiers. [Lire la suite...](#)



Infos métiers

Travailleurs indépendants

DONNEES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI ET LES REVENUS DES INDEPENDANTS

L'INSEE a publié l'édition 2020 de l'étude sur l'emploi et les revenus des travailleurs indépendants. Cet ouvrage offre un ensemble d'analyses sur les travailleurs indépendants, population hétérogène qui recouvre à la fois les exploitants agricoles, les commerçants, les artisans et les professionnels libéraux. [Lire la suite...](#)



Artisans réparateurs de vélos

LANCEMENT DE L'OPERATION « COUP DE POUCE VELO – REPARATION »

Dans le cadre du déconfinement, le Gouvernement souhaite encourager la pratique du vélo par les français comme alternative aux transports en commun et a ainsi lancé l'opération « Coup de pouce Vélo – Réparation » avec une aide de 50 euros par personne souhaitant faire réparer son vélo chez un réparateur de cycles, affilié dans le cadre de l'opération. [Lire la suite...](#)

Coiffure-esthétique

DECONFINEMENT, QUELLES MESURES DE PREVENTION POUR LES METIERS DE LA COIFFURE ET DE L'ESTHETIQUE ?



La Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Centre-Val de Loire a organisé un webinar au sujet des mesures de prévention à mettre en œuvre à l'heure du déconfinement.

[Lire la suite...](#)

COIFFURE : GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE SECURITE SANITAIRE

Le Ministère du travail a mis en ligne sur son site internet un guide sanitaire adopté par les organisations patronales et syndicales de la branche (CNEC, UNEC, CFDT, CGT, FO, UNSA) à destination des métiers de la coiffure (exercice en salon ou à domicile). Sont abordés dans cette fiche la préparation, la réalisation et la vérification des prestations. [Lire la suite...](#)

Fleuristes

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR LA REPRISE D'ACTIVITE

La Fédération Française des Artisans Fleuristes (F.F.A.F.) a élaboré à destination des professionnels, salariés et employeurs de la filière une première version du guide et recommandations de bonnes pratiques sanitaires dans le cadre de la crise sanitaire. [Lire la suite...](#)

DES VISIÈRES SONT DISTRIBUÉES PAR LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil national a fait fabriquer en France 60 000 visières de qualité afin de mieux protéger les praticiens lors des soins qu'ils prodiguent à leurs patients. [Lire la suite...](#)

Métiers de bouche

GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA REOUVERTURE DES MARCHES AU 11 MAI

La Fédération nationale des marchés de France, la fédération Saveurs Commerce, la Fédération des fromagers de France et l'Organisation des poissonniers écaillers de France ont rédigé un guide méthodologique à l'usage des maires et des commerçants... [Lire la suite...](#)



Transport

DEMEMAGEMENT : LEVEE DE L'INTERDICTION DE CIRCULATION

Un arrêté du 2 mai 2020 lève, pour les véhicules effectuant des déménagements, les interdictions de circulation prévues par l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes... [Lire la suite...](#)

Viticulture

SOUTIEN EXCEPTIONNEL A LA FILIERE VITICOLE

La crise sanitaire due au virus COVID-19 touche de plein fouet le secteur de la viticulture, qui est particulièrement dépendant de secteurs fermés administrativement depuis le 15 mars 2020 et des marchés à l'exportation. La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019. [Lire la suite...](#)



Chiffres et délais

Indices et taux

PIB – 1^{ER} TRIMESTRE 2020

Au 1^{er} trimestre 2020, le produit intérieur brut (PIB) en volume baisse fortement : **-5,8 %**, soit la baisse la plus forte sur l'historique de la série trimestrielle, depuis 1949. En particulier, elle est plus forte que celles enregistrées lors du 1^{er} trimestre 2009 (-1,6 %) ou au 2^e trimestre 1968 (-5,3 %). L'évolution négative du PIB au 1^{er} trimestre 2020 est principalement liée à l'arrêt des activités « non essentielles » dans le contexte de la mise en place du confinement à partir de la mi-mars.

Les **dépenses de consommation des ménages** chutent (-6,1 %) ainsi que la formation brute de capital fixe (FBCF), de manière encore plus prononcée (-11,8 %). Au total, la

demande intérieure finale hors stocks diminue fortement : elle contribue pour -6,6 points à l'évolution du PIB.

Les exportations chutent également ce trimestre (-6,5 %), de même que les importations, mais de manière légèrement moins marquée (-5,9 %). Au total, le **commerce extérieur** contribue négativement à la croissance du PIB : -0,2 point, après -0,1 point au trimestre précédent. À l'inverse, les variations de stocks y contribuent positivement (+0,9 point).

Source : [INSEE, Inf. rap. 30 avr. 2020](#)

EMPLOI SALARIE PRIVE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2020

À la fin du 1^{er} trimestre 2020, l'emploi salarié du secteur privé chute de 2,3 %, soit 453 800 destructions nettes d'emploi en un trimestre. Comparé au niveau de la fin du premier trimestre 2019, l'emploi se replie de 1,4 %, soit -274 900 emplois. Il retrouve son plus bas niveau depuis le 3^e trimestre 2017.

Source : [INSEE, Inf. rap. 7 mai 2020](#)

DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES EN BIENS – MARS 2020

En mars 2020, les dépenses de consommation des ménages en biens chutent de **17,9 %** en volume. Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée sur un mois depuis le début de la série en 1980. La consommation de **biens fabriqués** chute lourdement (-42,3 % après -0,6 %) et les dépenses en énergie baissent fortement (-11,4 % après -0,9 %). Seule la **consommation alimentaire** augmente nettement (+7,8 % après -0,1 %).

La chute de la consommation des ménages en mars 2020 est essentiellement liée à la mise en place des mesures de confinement à partir de la mi-mars.

Sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2020, la consommation des ménages en biens baisse très nettement (-7,3 %).

Source : [INSEE, Inf. rap. 30 avr. 2020](#)

INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPI) – MARS 2020

En mars 2020, la production chute dans l'industrie manufacturière (**-18,2 %** après +0,9 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (-16,2 % après +0,8 % en février).

Source : [INSEE, Inf. rap. 7 mai 2020](#)

ÉCHÉANCIER DU MOIS DE JUIN 2020 (professionnels employant moins de 10 salariés)

OBLIGATIONS FISCALES [Lire la suite...](#)

OBLIGATIONS SOCIALES [Lire la suite...](#)